

L'étude de la versification entre donc nécessairement dans le plan d'éducation de toute langue, qui a une poésie. Ne serait-ce pas un sujet de honte pour un jeune homme qui voudrait paraître avoir quelque connaissance en fait de littérature, s'il se voyait obligé d'avouer qu'il ignore les règles qui ont rapport à la plus belle partie de la littérature de sa langue ? Cela serait encore plus impardonnable pour celui qui connaissant la poésie des langues étrangères ignorerait celle de sa propre langue. Un jeune homme ne doit donc pas regarder comme perdu le tems qu'il emploie à étudier cette belle partie de notre littérature, quand bien même *son astre en naissant ne l'aurait pas formé poète*. Quant à ceux qui ont un goût décidé pour la poésie, je ne puis mieux finir ce petit traité qu'en leur répétant ces vers de l'Abbé Delille, où l'exemple se trouve si bien d'accord avec le précepte :

Peins-moi légèrement l'amant léger de Flore.

Qu'un doux ruisseau murmure en vers plus doux encore.

Entend-on de la mer les ondes bouillonner,

Le vers, comme un torrent, en roulant doit tonner.

Qu'Ajaj souleve un roc et le lance avec peine,

Chaque syllabe est lourde et chaque mot se traîne.

Mais vois d'un pied léger Camille effleurer l'eau,

Le vers vole et la suit aussi prompt que l'oiseau.

Et ceux-ci de Boileau dans son Art poétique, que les jeunes étudiants devraient méditer sans jamais s'en lasser

Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage,

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage,

Polissez-le sans cesse et le repolissez,

Ajoutez quelque fois et souvent effacez.

FINIS.